

ANNEXE 4 : DEMANDE DE MAJORIZATION POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINT - AUTORITE PARENTALE CONJOINTE

à retourner à la Division des Personnels Enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom :

Adresse personnelle :

Commune de résidence :

Poste occupé actuellement :

directeur d'école adj. mat. ou élém. TR autres

Ecole et commune d'affectation :

.....

- sollicite une bonification au titre de l'une des priorités suivantes :

rapprochement de conjoint

Pièces justificatives à joindre à la présente annexe :

- Pour l'agent marié : copie du livret de famille
- Pour l'agent pacsé : * copie du PACS et extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois portant l'identité du partenaire et lieu d'enregistrement du PACS ;
* toute preuve justifiant de l'obligation d'une imposition commune prévue par le code général des impôts
- Contrat de travail accompagné des 3 derniers bulletins de salaire

autorité parentale conjointe

Pièces justificatives à joindre à la présente annexe :

- décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ;
- copie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- pièces justificatives concernant la commune sollicitée (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre parent, ou certificat de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe).

Préciser la commune sollicitée :

Date et signature :

Pour plus de précisions, veuillez-vous référer au paragraphe III de la note de service mouvement.

Cette annexe doit être retournée à la Division des personnels enseignants au plus tard le jour de fermeture du serveur à :
ce.mvt1d37@ac-orleans-tours.fr